

**Discours républicain de Mme George Pau-Langevin,  
Ministre des Outre-mer,  
prononcé le mercredi 11 mars 2015, lors de la réception  
donnée, à 20 heures, dans les jardins de la résidence  
du Haut-Commissaire de la République  
en Polynésie française  
(seul le prononcé fait foi)**

Monsieur le président,

Madame et messieurs les députés

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs

J'achève ce soir ma première visite dans votre beau pays. Je repartirai avec le souvenir de votre chaleur, de votre amitié, de votre sens de l'accueil.

Grâce à vous, je ramène à Paris un peu de chaleur !

Je n'ai pas tout vu de la Polynésie française, il m'aurait fallu tellement plus de temps !

Mais j'ai pu rencontrer sa population, voir ses acteurs socio-économiques et associatif, j'ai pu échanger avec ses élus, ses maires, entendre leurs préoccupations, voir leur projets.

Je tiens à remercier chaleureusement le président FRITCH pour ces trois jours.

Nous avons signé **deux contrats de projet**, l'un entre l'Etat et le Pays, l'autre, c'est une nouveauté que le gouvernement de Polynésie et moi-même avons voulue, entre les communes, l'Etat et le Pays.

Ces deux contrats de projet, ils sont importants à plus d'un titre.

Tout d'abord, l'Etat confirme son engagement en Polynésie française : il vous accompagnera, vous épaulera, vous soutiendra. Cela allait de soi pour moi, mais il est important de le rappeler devant vous ce soir.

Ensuite, le Pays s'investit lui aussi. Nous avons fait ensemble un travail d'élaboration consensuel, partagé. Ce travail, nous allons le poursuivre dans la mise en œuvre des contrats de projets.

Enfin, l'accent est mis sur les communes, dont les spécificités seront mieux prises en compte. C'était important, parce que les communes de Polynésie sont confrontées à des difficultés spécifiques, que l'on ne comprend pas toujours bien en métropole. Eh bien, ces difficultés, nous allons les prendre en main ensemble !

D'ailleurs, nous sommes en train de régler certaines des difficultés des **communes polynésiennes** : nous avons reporté la date de mise en conformité aux normes en matière d'eau, d'assainissement de déchets. Nous avons aussi amélioré les dispositions relatives à la fonction publique communale. Nous avons aussi prévu de régler la question de la désignation des maires délégués dans les communes associées.

Sur tous ces sujets, les députés Maïna SAGE et Jean-Paul TUAIVA ont été les relais efficaces de vos préoccupations, ils ont été les aiguillons du Gouvernement. Qu'ils en soient remerciés ici !

Nous sommes en train de régler, ensemble, la délicate question du **régime social territorial**, l'ancien RSPF.

L'Etat avait abandonné le RSPF. Désormais, il revient, et va continuer de soutenir le RST.

En cette période de restrictions budgétaires, j'ai tenu à ce que le Gouvernement s'engage dans le RST. Le président de la République et le Premier ministre m'ont apporté tout leur soutien.

Dans les trois prochaines années, pour redresser les comptes, l'Etat va contribuer chaque année au RST, à hauteur de plus de 1,4 milliards de Francs. Il y a d'autres mesures techniques de soutien, mais je ne m'étendrai pas dessus, ce qui compte ce soir, c'est le retour de l'Etat.

L'assemblée de Polynésie française discute en ce moment d'un projet de convention entre l'Etat et le Pays pour le redressement du RST. Les travaux avancent, et j'ai bon espoir que nous pourrons, avec le président FRITCH, la signer dans les prochaines semaines.

Cette convention nous permettra de mettre en œuvre, ensemble, un ensemble de mesures partagées, qui permettront de redresser le RST tout en préservant les priorités de votre régime de social.

Les maîtres mots dans ce domaine sont les suivants : respect mutuel, confiance, responsabilité !

Lors de mon séjour, j'ai rencontré les acteurs économiques polynésiens. Tous m'ont dit leur espoir d'une reprise de l'activité, tous ont exprimé leur souhait que l'Etat continue de soutenir les entreprises.

Je leur ai confirmé que la **défiscalisation** est préservée. Cela n'allait pas de soi, mais le Premier ministre a suivi nos recommandations, qui s'appuient sur un principe simple : aussi longtemps que nous n'avons pas trouvé de système plus efficace, il faut maintenir la défiscalisation, en la moralisant, cela va sans dire. C'est ce sur quoi le Gouvernement s'est engagé, et il est déterminé.

Cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir, de rechercher des améliorations. Je sais que des propositions circulent, notamment la création d'un fonds pour le Pacifique. C'est une proposition intéressante, il faut l'explorer !

Je veux aborder ici un sujet délicat, qui nous tient à cœur : le **nucléaire**.

Il faut d'abord remercier la Polynésie française, sans laquelle la France n'occuperait pas la place qu'elle occupe dans le monde.

Depuis près de trois ans, nous avons amélioré un certain nombre de choses : la loi Morin a été réformée pour étendre son périmètre géographique, et la CIVEN, qui dépendait d'un ministère, est aujourd'hui une autorité administrative indépendante : c'était une mesure nécessaire, parce que vous perdiez confiance en l'Etat.

Je crois qu'il faut aider les polynésiens à constituer leurs dossiers de demande d'indemnisation. La procédure est complexe parce qu'elle offre des garanties, mais nous devons faciliter les démarches, et je crois que Monsieur el Haut-Commissaire pourrait réfléchir, avec le Gouvernement, aux moyens d'aider les demandeurs.

Ce n'est pas tout : il faut aussi dépassionner le débat, il faut se donner les moyens de régler, de manière apaisée, les questions qui se posent encore.

Le président FRITCH a soumis l'idée que nous mettions en place un groupe de travail pays/Etat sur le sujet.

C'est une excellente idée, et je vais en proposer la réalisation au Premier ministre. Nous devons nous parler franchement, en toute confiance.

Par ailleurs, pendant mon séjour, le président FRITCH a rappelé l'importance pour la Polynésie de la **COP21** qui se tiendra à Paris à la fin de l'année.

La lutte contre le changement climatique est la priorité du président de la République et du Gouvernement, et les îles du Pacifique ont un rôle à jouer, parce qu'elles sont les plus menacées.

Je crois nécessaire que la France lance une initiative « Pacifique » sur le sujet, et la Polynésie y tiendra toute sa part, bien sûr.

J'ai déjà eu l'occasion d'aborder le sujet, mais je crois utile d'y revenir : le **statut de la Polynésie** doit-il évoluer ?

Plusieurs propositions d'évolution du statut de la Polynésie française ont émergé ces derniers mois.

L'Etat n'est pas fermé à une amélioration du statut. C'est dans l'ordre des choses, les statuts des collectivités d'outre-mer ne sont pas gravés dans le marbre.

Mais nous ne pouvons souscrire à des démarches qui, sous couvert de toilettage de la loi organique statutaire, reviennent en fait à faire basculer la Polynésie française dans un régime plus proche de l'indépendance que de l'autonomie renforcée. Ce n'est pas, il me semble, ce que les électeurs polynésiens ont exprimé en 2013, et s'il est souhaité par certains de sortir du cadre que ces mêmes électeurs ont fixé en 2013, il sera nécessaire, au préalable, de leur demander leur avis.

Je le redis ici : l'Etat n'est pas fermé à la discussion sur ce sujet, dès lors que cette discussion s'inscrit dans le cadre de la République.

J'ai relevé la volonté du président de la Polynésie de mener avec l'Etat un travail constructif sur cette question, et je m'en félicite. Nous pouvons améliorer ensemble le statut, alors menons ensemble la réflexion sur le sujet pour la faire aboutir dans l'intérêt de tous les polynésiens.

Car c'est de cela qu'il s'agit avant tout : rechercher l'intérêt des polynésiens, pas entretenir des querelles politiciennes stériles alors que la Polynésie a besoin de stabilité pour poursuivre son redressement.

J'ajouterai encore que, en tout état de cause, l'évolution du statut, ça n'est pas une fin en soi. Cela ne peut être qu'un moyen, un moyen au service d'un objectif.

Cet objectif, quel peut-il être ?

Je retiens de mes échanges avec le Gouvernement de la Polynésie française que nous devons sortir de la gestion au jour le jour, pour privilégier une vision à long terme, une vision stratégique de ce que sera votre Pays dans les années à venir.

De mes entretiens avec le Président FRITCH, je ressors avec la certitude que ce plan stratégique, permettez-moi de l'appeler PF 2025, nous pouvons le définir ensemble. Nous aurons à répondre à de nombreuses questions : quelle agriculture voulons-nous ? Quel modèle social ? Quel modèle économique ? Que voulons-nous pour les jeunes polynésiens, quel avenir voulons-nous leur préparer ?

Toutes ces questions, je vous propose de les aborder dans les prochains mois, et je demande à Monsieur le Haut-Commissaire de prendre l'attache du président de la Polynésie pour mettre en place les groupes de travail adaptés, qui nous permettront, avant la fin de l'année, et après une large consultation de la société civile, de définir et de lancer ce plan PF 2025.

Ensemble, œuvrons pour l'avenir des polynésiens !

Je ne terminerai pas mon propos sans un dernier mot pour mes compatriotes polynésiens.

Votre affection et votre hospitalité m'ont touchée au plus profond de moi.

Je vous ai dit plus tôt que j'emporterai avec moi à Paris la chaleur que vous m'avez donnée.

Je dois dire aussi que je laisserai ici un bout de mon cœur.

C'est dans cet esprit d'ouverture que j'aborde ce sujet, mais un esprit d'ouverture appuyé sur des principes dont je suis sûre qu'ils seront partagés ici.

J'aurai l'occasion de les développer tout au long de mon séjour.

Je vous remercie.